



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°12 – 08 juin 2026

Présents :

Mmes. Marie DIDIENNE – Céline DIETENBECK - Marine KAUFFER
- Muriel FENDER - Christelle SCHMITT – Marion ZANGER

MM. Jacques BISCEGLIA - Armand KOST – Laurent LELEU - Gilles
LIX – Yann MONTAGNE - Xavier OBERNESSER – Jean-Marc
SCHNELL – Pierre WILT

Invités :

Mme. Laurence LEMARCHAND

MM. Léo IOANNOU

Excusés :

Mmes. Blandine LE FRANC-LEHNEN - Doriane DJELOU

MM. Alain KLEIN – Julien EID

Le Président, **Yann MONTAGNE**, ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et excuse les absents. Il félicite au nom du CD67, Julien EID ainsi que sa compagne pour la naissance de leur enfant.

Yann MONTAGNE annonce comme suit l'ordre du jour :

1. Approbation des PVs
2. Finales départementales
3. Activité des Commissions
4. Point financier
5. Assemblée Générale 2025-2026

1. Approbation des PVs

- PV Comité Directeur N°7 du 12/01/2026 - **Approuvé à l'unanimité**

- PV Comité Directeur N°8 du 16/01/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Comité Directeur N°9 du 09/02/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Comité Directeur N°10 du 02/04/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Comité Directeur N°11 du 18/05/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
-
- PV Bureau N°5 du 12/01/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Bureau N°6 du 09/02/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Bureau N°7 du 06/03/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Bureau N°8 du 09/03/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Bureau N°9 du 07/04/2026 - **Approuvé à l'unanimité**
 - PV Bureau N°10 du 11/05/2026 - **Approuvé à l'unanimité**

2. Finales Départementales

Yann Montagne ouvre ce point en adressant ses remerciements aux membres des Commissions Sportives Jeunes et Seniors pour le travail réalisé tout au long de la saison ainsi que pour l'organisation des Finales Départementales. Il souligne l'investissement des bénévoles et des clubs organisateurs qui ont contribué au bon déroulement de cet événement. Il revient néanmoins sur quelques incidents et comportements inadaptés observés lors de certaines rencontres. Afin de renforcer l'encadrement des phases finales et de préserver leur caractère festif, il annonce qu'à compter de la saison 2026-2027, un délégué issu de la Commission Départementale des Officiels (CDO) sera désigné sur chaque journée de finales. Ce délégué aura notamment pour mission d'accompagner les arbitres désignés et d'assurer un suivi du bon déroulement des rencontres. Les candidatures seront proposées par la CDO puis soumises à validation du Comité Directeur au plus tard un mois avant les finales.

Jean-Marc Schnell indique que trois rapports d'arbitres ont été établis à l'issue des Finales Départementales. Il regrette ces incidents, rappelant que ces manifestations doivent avant tout demeurer des moments de convivialité, de partage et de valorisation de la pratique sportive.

Christelle Schmitt présente ensuite un dossier relatif à une faute technique sanctionnée lors d'une rencontre des finales. À la suite d'un recours formulé par le club concerné, les membres ont examiné la situation et ont décidé de retirer l'amende associée à cette faute technique. Cette situation conduit également à engager une réflexion sur les bonnes pratiques à intégrer au cahier des charges des phases finales afin d'harmoniser les procédures et de prévenir toute difficulté similaire à l'avenir.

Marie Didienne informe les membres que le mode d'attribution de la troisième accession ainsi que les modalités de désignation du titre de champion de Pré-Région Masculine (PRM) seront révisés pour la saison prochaine.

3. Activité des Commissions

- **Commission Sportive Jeunes :**

Christelle Schmitt dresse un premier bilan du championnat interdépartemental, mis en place cette saison. Si cette nouvelle formule est globalement jugée satisfaisante, certains points nécessitent encore des ajustements et une harmonisation entre les territoires concernés, notamment en ce qui concerne les frais d'arbitrage.

À ce titre, Xavier Obernesser présente une proposition de révision des indemnités d'arbitrage. Pour les compétitions départementales, les montants seraient fixés à 28 € pour les catégories U13 à U15 et à 32 € pour les catégories U18 à Seniors. Concernant les championnats interdépartementaux, les indemnités seraient portées à 30 € pour les catégories U13 à U15 et maintenues à 32 € pour les catégories U18. Après échanges, les membres du Comité Directeur valident ces nouveaux montants.

Christelle Schmitt indique par ailleurs que les nouvelles modalités du championnat départemental ont été bien comprises et intégrées par les clubs. Elle revient également sur les Finales Départementales dont le déroulement a été globalement satisfaisant malgré un incident isolé.

Yann Montagne rappelle que le club de l'ASES bénéficie d'une priorité pour l'organisation des phases finales interdépartementales de la saison 2026-2027. Il profite de cette intervention pour remercier l'ensemble des clubs ayant accueilli des compétitions tout au long de la saison.

Pour conclure, Christelle Schmitt adresse ses remerciements à l'ensemble des membres de la Commission Sportive Jeunes pour leur engagement. Elle annonce que les engagements des équipes de D1 et D2 seront ouverts à la fin du mois d'août. Elle exprime également le souhait d'organiser prochainement une réunion de travail réunissant les différentes commissions sportives du Grand Est afin d'échanger sur les pratiques et les évolutions des compétitions. Enfin, elle remercie le comité d'organisation de la Coupe Crédit Mutuel Jeunes pour le travail accompli.

- **Commission Qualification :**

Léo Ioannou informe les membres que le Comité Départemental du Bas-Rhin compte désormais 17 151 licenciés pour la saison 2025-2026, soit une progression de 2 % par rapport à la saison précédente. Cette évolution confirme la dynamique positive observée depuis plusieurs saisons.

Il rappelle également qu'un webinaire à destination des référents licences des clubs a récemment été organisé afin de rappeler les bonnes pratiques administratives et de présenter les principales évolutions prévues pour la saison 2026-2027.

Enfin, il souligne que le mois de juin constitue une période importante pour les clubs avec le renouvellement des affiliations ainsi que l'envoi des préinscriptions de licences pour la prochaine saison.

- **Commission Technique :**

Gilles Lix indique que l'ensemble des formations programmées au cours de la saison est désormais terminé.

Laurence Lemarchand présente un bilan de l'organisation de la Fête du Mini-Basket qui a réuni 46 clubs et près de 1 350 enfants. Elle se félicite de cette forte participation qui témoigne du dynamisme du mini-basket départemental. Elle effectue également un retour sur le camp de basket de Remiremont qui enregistre un très grand nombre d'inscriptions et dont l'organisation se déroule conformément aux prévisions.

Muriel Fender présente ensuite les éléments issus de la réunion consacrée au label Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Elle rappelle les objectifs poursuivis par cette démarche ainsi que les différentes déclinaisons possibles pour les clubs. À ce jour, cinq clubs bas-rhinois ont déposé un dossier de candidature pour l'obtention de ce label.

- **Commission Contrôle de brûlage :**

Armand Kost indique que les opérations de contrôle de brûlage sont désormais terminées et que celles-ci se sont déroulées dans de bonnes conditions générales.

Laurent Leleu présente les statistiques de la saison concernant les catégories jeunes. Au total, près de 4 500 rencontres ont été contrôlées. Sur environ 1 000 fautes techniques enregistrées toutes catégories confondues, 320 concernent les compétitions jeunes. Par ailleurs, 80 infractions mineures ont été constatées au cours de la saison. Il remercie chaleureusement les deux volontaires en service civique pour leur implication et leur contribution au bon fonctionnement des contrôles.

- **Commission des récompenses**

Armand Kost rappelle aux membres que la cérémonie de remise des récompenses se déroulera à Eschau le vendredi 12 juin. Cette soirée permettra de mettre à l'honneur les bénévoles, dirigeants, officiels et acteurs du basket départemental pour leur engagement tout au long de la saison.

- **Commission Médicale :**

Marine KAUFFER informe le Comité Directeur qu'il n'y a rien à signaler.

- **Commission Sportive Seniors**

Marie Didienne annonce la clôture des championnats seniors pour la saison en cours. Les travaux relatifs à l'établissement des montées et descentes sont achevés. La commission est désormais mobilisée sur la préparation de la saison 2026-2027 avec l'élaboration du calendrier sportif ainsi que la définition des différentes échéances réglementaires.

- **Commission Communication, Marketing, Événementiel :**

Marion Zanger attire l'attention des membres sur la multiplication de courriels et d'adresses frauduleuses circulant actuellement auprès des associations et structures sportives. Elle invite chacun à la vigilance.

Elle effectue également un retour sur l'organisation des phases finales et souligne l'intérêt d'anticiper davantage certaines commandes logistiques afin d'optimiser la préparation des événements futurs.

- **Commission Équipement :**

Pierre Wilt indique que les opérations de contrôle des équipements sportifs se poursuivent normalement. Il regrette toutefois les difficultés rencontrées avec certains clubs qui ne facilitent pas toujours le suivi administratif et technique malgré plusieurs relances.

Il annonce par ailleurs la création de deux nouvelles salles sur le territoire départemental. Concernant les équipements situés à Strasbourg, il précise que les référents responsables de chaque salle ont désormais été identifiés, ce qui permettra de fluidifier les échanges et le suivi des dossiers.

- **Commission Officiels :**

Jean-Marc Schnell présente le bilan de la saison pour la Commission des Officiels. Concernant la formation initiale, 37 nouveaux arbitres ont été diplômés cette saison (reliquat 2024/2025 & 2025/2026), 51 formés saison 2025/2026. Le reliquat des candidats, ayant réussi leur examen théorique de l'EAD et aptes au passage à l'examen pratique, se fera à l'automne prochain.

Il annonce également que huit licenciés sont inscrits en date et participeront à la Formation Initiale lors du 'Camp de Remiremont' du 12 au 18 juillet (il reste encore quelques places !), lequel servira également de semaine d'immersion pour le nouveau Conseiller Technique de l'Arbitrage, Arthaud Lux.

Concernant les désignations, 3 800 rencontres ont été couvertes au cours de la saison avec un taux de retour de désignation de 14.55 %. Le département compte également 34 écoles d'arbitrage de niveau 1 enregistrées sur FBI.

S'agissant de la formation continue, destinée à accompagner les arbitres vers un niveau supérieur, la liste des participants du groupe des potentiels à proposer à l'EAR 2026/2027 sera présentée et validée lors de la prochaine réunion de la Commission Départementale des Officiels, planifiée au 15 juin.

Jean-Marc Schnell rappelle également l'organisation de la soirée de remise des diplômes et de fin de saison des arbitres départementaux prévue le 12 juin à Eschau. Il précise que 182 arbitres ont fait l'objet d'une amende au cours de la saison pour différents manquements administratifs ou organisationnels.

Il revient enfin sur le tournoi de la Coupe du Rhin Supérieur organisé à Fribourg et remercie les deux arbitres du Comité Départemental du Bas-Rhin qui y ont représenté le territoire. Il se félicite également de la promotion de M. François-Damien Phalip au rang d'Officiel Arbitre de Haut Niveau. Enfin, il présente le futur dispositif de tutorat arbitral du Pacte #TousEngagés 2026/2027, qui permettra aux arbitres expérimentés d'accompagner les plus jeunes moyennant une indemnisation de 10,00 € par rencontre tutorée.

À la suite de cette présentation, Yann Montagne détaille les évolutions portées au dispositif 'Pacte #TousEngagés', qui entreront en vigueur la saison prochaine.

- **Commission Discipline :**

Jacques Bisceglia revient sur un incident disciplinaire intervenu lors d'un tournoi 3x3 organisé au Basket Center. Il sollicite plusieurs précisions afin de déterminer le cadre réglementaire applicable à ce type de situation.

Cette affaire conduit également la commission à identifier plusieurs points nécessitant d'être clarifiés lors de la rédaction du règlement sportif de la saison 2026-2027.

Enfin, il présente les statistiques disciplinaires de la saison. À l'échelle de l'Alsace, 153 dossiers ont été instruits, dont 114 concernent le Bas-Rhin. Parmi ceux-ci, 61 dossiers résultent d'une troisième faute technique, dont 18 enregistrés sur le territoire bas-rhinois.

4. Point financier

Xavier Obernesser présente les principales dispositions financières envisagées pour la saison à venir. Il rappelle notamment l'augmentation de la part fédérale des licences, de 5 ou 6 € ; respectivement pour les catégories U5 à U11 ou supérieures à U11.

Il évoque également l'intégration du nouveau dispositif de tutorat arbitral, dont le financement reposera sur une indemnité de 10 € par rencontre tutorée.

En effet, dans le cadre du Pacte #TousEngagés 2026/2027 la Fédération souhaite aider à la fidélisation des arbitres par la généralisation du tutorat.

Dans cette optique chaque Comité a l'obligation de mettre en place un système de tutorat, en fonction de ses spécificités territoriales et à identifier les arbitres qui peuvent être tuteur.

La FFBB a également créé un « livret tutorat » afin qu'à chaque rencontre tutorée, le nouvel arbitre puisse avoir un retour écrit.

La Commission de Contrôle subit une forte charge de travail pour gérer les listes de brulage et les très nombreux changements. La pénalité correspondant aux modifications de ces listes sera portée à 20 €.

Concernant les tournois 3x3, il est proposé d'appliquer des frais de gestion de 6 % destinés à couvrir les coûts liés à l'organisation et à la gestion des arbitres, selon le même principe que pour les championnats 5x5.

Sur demande de la CDO et dans un souci d'harmonisation des barèmes d'arbitrage dans la Ligue Grand Est, il propose une augmentation de 2€ sur l'indemnité de rencontre des jeunes.

Catégorie	Temps de jeu	Barème (€)
U13 Dep	4x7min	28
U13 InterDep	4x7min	28
U15 Dep	4x8min	28
U15 InterDep	4x10min	30
U18 InterDep	4x10min	32
U18/U21/Seniors	4x10min	32

Ces points validés par le CODIR seront encore à approuver par les représentants des clubs lors de l'AG du 27/06.

Xavier Obernesser informe également les membres qu'un accord a été obtenu auprès de la FFBB et de la Ligue Régionale permettant le report de plusieurs échéances de facturation, après la vente du Basket Center.

Enfin, il précise que le bilan financier de l'exercice ainsi que le budget prévisionnel sont actuellement en cours de finalisation et seront présentés prochainement au CODIR dans le cadre d'une consultation à distance.

Il remercie Lucas Dambach et Thierry Maetz qui aident bénévolement à l'établissement de ce bilan.

5. Assemblée Générale

Les membres prennent connaissance du projet d'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale. Après présentation et échanges, celui-ci est validé à l'unanimité.

Ordre du jour

Aucun autre point n'étant soulevé, le Président remercie l'ensemble des membres pour leur présence et la qualité des échanges avant de lever la séance à 21 h 30.

La Secrétaire Générale adjointe,
Céline DIETENBECK

Le Président,
Yann MONTAGNE

